



Collectif d'associations
pour l'action sociale

Rapport d'activité 2021

sommaire

- **édito** 3
- **le CAPAS**
 - 10 ans 4
 - aujourd'hui 6
 - 6 nouveaux membres 7
- **activités phares**
 - le Fonds Urgence COVID 9
 - hébergement du projet *Laveries* 10
 - consultation sur l'avant-projet de Loi sur l'aide sociale (LAS) 11
 - partenariat et action collective : le BiS 13
- **activités internes**
 - vers un modèle de gouvernance partagée 15
 - ressources humaines et communication 17
- **projets en développement** 18
- **organes directeurs** 19
- **comptes** 20
- **remerciements** 26

édito

En dix ans, le CAPAS aura bénéficié d'une co-présidence puis de deux vice-présidences dont la dernière assurée par Roxane Aubry qui a quitté notre monde beaucoup trop tôt. Je garde un souvenir ému de ces temps partagés en séances de comité et de bureau avec Roxane et Fabrice Roman. Partageant convictions et valeurs et appréciant de riches apports, elle nous manque beaucoup. Pour marquer son engagement, qui dépassait largement les frontières du CAPAS, nous lui avons dédié, avec Les 6 logis, le nom de notre salle de réunion.

Nous saluons aussi la triste disparition d'Alfredo Camelo, qui fut un membre du comité engagé avec une sensibilité peu commune. Il témoignait régulièrement de son travail au sein de l'association Pluriel et de la souffrance de celles et ceux qu'il accompagnait.

En 2021, j'ai tenté une première fois de remettre mon mandat de président mais la fenêtre météo n'était pas propice. Aujourd'hui, après ces 8 années d'engagement en faveur du CAPAS, dont 6 consacrées à sa présidence et malgré quelques incertitudes, cette responsabilité sera reprise par le Comité. C'est à lui qu'incombe la délicate mission de trouver un nouveau tandem, un nouvel équilibre. 2021 fut encore une année de transition pour le CAPAS marqué par les départs de Nathalie Favre et de Geneviève Bordry partie à la retraite. Le Comité dans sa nouvelle composition s'est attelé à la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance en prenant du temps pour clarifier le fonctionnement par pôles (positionnement, pilotage-hébergement de projets, développement de réseau et finances) adoptée lors de l'assemblée

générale. Le rôle des pôles est de porter, animer, gérer et réguler le domaine de compétences qui est le leur. Force est de constater que le modèle pensé par le Comité sortant devait encore être travaillé. Avec cinq nouveaux membres, le Comité, accompagné par Yvan Constantin s'est approprié ce modèle qui doit maintenant vivre en permettant aux membres du CAPAS de s'engager de manière active. Dans cette nouvelle organisation, le Comité doit se positionner comme facilitateur afin de créer des synergies entre les membres tout en restant décisionnaire des orientations, des priorités et des moyens alloués, et mesurer les résultats.

Le CAPAS est impliqué dans la politique sociale du canton par le biais de sa participation à différents travaux : notamment au travers de sa présence active au sein du BiS qui s'articule autour de la lutte contre le non-recours, en facilitant les échanges de bonnes pratiques et les synergies, en favorisant l'accès libre à une source d'information unique sur la plateforme web de partage de savoirs RELATT. Aujourd'hui, notre collectif entend poursuivre et développer ses collaborations avec les communes et le canton, proposer des solutions co-construites et innovantes à ses partenaires institutionnels et prendre une part active à la veille et à la naissance d'un observatoire.

Au terme de ces années, j'adresse ici mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui font de notre collectif un espace d'échange, de veille et de co-construction. Ensemble nous sommes plus fort.e.s et engagé.e.s.

Alain Bolle, Président du CAPAS

le CAPAS a 10 ans!

2011 - 2012

Fusion RAP & Fargo : réunion de 23 associations issues du RAP (Regroupement des Associations Privées) et de la FARGO (Fédération d'Associations Privées d'Action Sociale), présidées par Geneviève Bordry et Nathalie Favre afin de fonder une nouvelle structure. But : renforcer la coopération entre ses membres, la promotion de valeurs communes et instaurer un partenariat fécond entre les pouvoirs publics et les associations d'action sociale. AG constitutive du CAPAS, statuts et charte du collectif.

2014 : + 2 MEMBRES

Composition d'une délégation et auditions à la Commission des Droits de l'Homme sur la problématique des sans-abris, rédaction des rapports et documents : « Partenariats », « Confronter la logique des moyens à la logique des besoins entre financements publics et privés ».

2016 : + 5 MEMBRES

Les activités se poursuivent et se développent : création de lunchs de partage de pratiques et d'ateliers d'augmentation des compétences associatives. Rédaction des rapports et documents : « Un réseau en action : démonstration par des vignettes retraçant des parcours de vie des usagers/usagères », développement de la stratégie de positionnement du CAPAS avec 7 piliers de travail : animer, représenter, promouvoir, observer, analyser, collaborer, coordonner.

2013 : + 7 MEMBRES

Engagement de Geneviève Bordry et Nathalie Favre comme co-coordinatrices, définition de l'identité et de la mission du CAPAS. Création d'un site internet et d'un flyer de présentation, conférence de presse, rapport « Spécificité CAPAS 2013 » pour mettre en valeur l'action et le savoir-faire des associations du CAPAS, développement d'un axe de recherche avec la HETS.

2015 : + 2 MEMBRES

L'association est désormais très active : prises de positions communes, groupes de travail, auditions, rapports. Création de petits déjeuners de rencontres. Liens établis avec des Fondations de bienfaisance. Rédaction des rapports et documents : « Efficience, bénéficiaires et prestations des associations d'action sociale privées faisant partie du CAPAS », « Détection, prévention et collaboration entre organismes publics et privés ».

le CAPAS a 10 ans!

2018 : + 4 MEMBRES

Lunchs thématiques sur la migration et la santé et précarité. Recueil d'informations auprès des associations pour le catalogue d'expertises et de compétences du CAPAS, soutien au développement de la base de données informationnelles RELATT.

2020

Participation aux recherches et rapports sur les mineur.e.s non-accompagné.e.s « Jeunes migrants en errance » ; le rapport Bonvin « Population en grande précarité à Genève », et « Conséquences du COVID sur les activités des associations ». Ateliers de formation sur les demandes de fonds. Création d'un Fonds d'urgence lié à l'urgence sanitaire : plus de CHF 5 millions distribués par une dizaine d'associations du CAPAS en provenance de dons privés et de la Chaîne du Bonheur, suivi par un Fonds Urgence COVID constitué de CHF 2,2 millions de soutien de la Loterie Romande, pour les demandes d'aides financières urgentes. Mise en ligne de la plateforme collaborative RELATT. Prix de la Vigne des Nations. Groupe de travail et création du BiS (Bureau d'information Sociale).

2017 : + 2 MEMBRES

Multiplication des groupes de travail inter-associatifs, rencontre avec l'Association des communes genevoises. Développement de la stratégie de positionnement du CAPAS. Investigations sur les reports de charges public-privé, groupe de pilotage pour la conception d'une base de données informationnelle.

2019 : + 3 MEMBRES

Début de la réflexion sur la gouvernance entre les directions et les comités d'associations. Lunch thématique sur l'insertion professionnelle. Portage du projet *Dispositif de Nuit*, développé par 7 associations (dont 6 membres du CAPAS) jusqu'à la formation de l'association CausE pour un pilotage autonome du projet. Pour ce projet, et par le biais de ses associations, le CAPAS a salarié 45 travailleur.euse.s. Hébergement du projet *Laveries* de 4 associations membres. Participation annuelle au Dialogue social genevois.

2021 : + 6 MEMBRES

Emménagement dans de nouveaux locaux partagés avec l'association Aux 6 Logis, mise en place d'un système de contrôle interne, travail sur la gouvernance du CAPAS, sur les ressources humaines. Participation au BiS, consultation sur l'avant-projet de Loi sur l'aide sociale (LAS), distribution du Fonds Urgence COVID.

aujourd'hui le capas c'est

- + 49 associations et fondations membres
- + de 100 domaines d'intervention complémentaires
- + de 1500 professionnel.le.s
- + de 7500 bénévoles formé.e.s par les associations
- + de 450 membres de comités et de fondations
- + de 300'000 bénéficiaires
- + 6 nouveaux membres

Association Catholique d'Action Sociale et éducative (ACASE), Association de Lutte Contre les Injustices sociales et la Précarité (ALCIP), Association de Médiatrices Interculturelles (AMIC), Appartement de Jour (APAJ), Appartenance, Arcade 84, Association genevoise d'ethnopsychiatrie (AGE), Aspasia, Aux 6 logis, Aide aux victimes de violence en couple (AVVEC), Bateau Genève, Boulevards, Bureau Central d'Aide Sociale de Genève (BCAS), Camarada, Caritas Genève, Carrefour AddictionS FEGPA; CIPRET; RNVP, Carrefour Rue, Centre de rencontre et de formation pour les femmes migrantes (CEFAM), Centre de Contact Suisses Immigrés Genève (CCSI), Centre LAVI, Centre Genevois du Volontariat (CGV), Centre de la Roseraie, Centre Social Protestant (CSP), Centre de consultations pour victimes d'Abus Sexuel CTAS, Cœur des Grottes, Croix Rouge genevoise CRG, Découvrir, Ecole des Parents, EPER Entraide protestante suisse, F-Information, Groupe Santé Genève, La Main Tendue, La Virgule, Le CARÉ, Le Passage (Armée du Salut), Lestime, l'Orangerie entreprise d'insertion, Maison Genevoise de la Médiation, Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF), OSEO-Genève, Partage, Parole, Pluriels, Première Ligne, Pro Mente Sana, Pro Senectute, SOS Femmes, Trajectoires, Voie F, 022 Familles

6 nouveaux membres

LE CŒUR DES GROTTES

Depuis 1902, le Cœur des Grottes, devenu fondation en 2006, veille à offrir un accompagnement global et individualisé, basé sur une approche biopsychosociale et dynamique, aux femmes victimes de violence ou de traite et à leurs enfants. Elle donne à chacune le temps de développer, au cours de cette étape de vie, suffisamment de ressources pour poursuivre sa reconstruction et son émancipation, en dehors de la fondation, et pour évoluer de la situation de victime à celle de survivante. 40 femmes et 35 enfants sont accueillis et soutenu.e.s au quotidien, 24h sur 24, par une quarantaine de collaboratrices.

AUX 6 LOGIS

Créée par trois associations du Réseau Femmes (Aspasie, F-Information et SOS Femmes) en 2016, Aux 6 logis propose des solutions d'hébergements temporaires (relais et urgence) à des femmes seules, avec ou sans enfants. L'association place l'accès aux droits et l'autonomisation des femmes au cœur de sa démarche. Durant leur séjour, les femmes bénéficient d'un accompagnement social sur mesure et notamment un accès à une consultation juridique et/ou psychologique, favorisant la stabilisation des situations et l'accès à un logement stable. L'association propose 19 places réparties entre 5 appartements individuels et 4 appartements communautaires.

EPER - ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

L'EPER a été fondée en 1946 par l'Eglise évangélique réformée de Suisse. A l'étranger, elle axe son travail sur le développement des communautés rurales, l'aide humanitaire et la collaboration avec les Eglises. En Suisse, elle soutient les personnes défavorisées dans leur intégration sociale et promeut ainsi l'égalité des chances. Elle propose également des consultations juridiques aux personnes requérantes d'asile et autres populations socialement défavorisées. L'EPER entend également stimuler la formation de l'opinion publique sur différents thèmes de la politique de développement et de la politique sociale et aide, par le biais de campagnes, à sensibiliser la population suisse à ces questions.

L'ASSOCIATION DE MÉDIATRICES INTERCULTURELLES (AMIC)

L'Association de Médiatrices Interculturelles favorise l'accueil, l'inclusion et l'autonomisation des réfugié.e.s à Genève à travers la médiation interculturelle. Fondée en 2010 par des femmes ayant elles-mêmes vécu le parcours de l'asile, l'AMIC s'engage depuis pour accueillir les nouvelles et nouveaux arrivant.e.s, faciliter leur compréhension de la culture du pays d'accueil, créer des ponts avec la société genevoise et les soutenir dans leur quotidien. Ouverte à toutes les origines, l'AMIC accueille principalement les personnes originaires de la Corne de l'Afrique (Erythrée et Ethiopie), la plus grande communauté de réfugié.e.s à Genève.

TRAJECTOIRES

Trajectoires est une association qui œuvre depuis 2007 dans le domaine de la santé psychique à Genève. Son action s'inscrit dans le champ de l'intervention précoce ; elle vise à prévenir le développement de troubles psychiques et/ou à y répondre le plus tôt possible. Son équipe accueille, informe, évalue et oriente de manière personnalisée toute personne en vue de l'amélioration de son bien-être psychique, à un tarif adapté à la situation personnelle de chacun.e. Elle propose également des ateliers de sensibilisation aux professionnel.le.s. L'équipe de Trajectoires est composée de psychologues/psychothérapeutes FSP expérimenté.e.s.

LA VIRGULE

La Virgule, créée en 1994, propose des hébergements pour des personnes en situation précaire, sans solution de logement, au bénéfice d'une aide sociale, au chômage, travailleuses et travailleurs précaires ou sans revenus ponctuels. Plusieurs structures abritent des hommes, des femmes et des enfants pour une durée de résidence allant de trois mois à deux ans avec un accompagnement social et d'insertion. Elle mène également une mission de travail de rue sur le territoire de Lancy à la rencontre des SDF et une distribution de soupe populaire en période hivernale. Elle est une institution formatrice qui accueille régulièrement des stagiaires et apprenti.e.s.

activités phares

- **le Fonds Urgence COVID**
- **hébergement du projet *Laveries***
- **consultation sur l'avant-projet de Loi sur l'aide sociale (LAS)**
- **partenariat et action collective: le B S**

le Fonds Urgence COVID

+ un Fonds de CHF 2'2 millions géré par le CAPAS

+ redistribué via 10 associations membres

+ 2'185 aides distribuées pour un montant de CHF 2'183'172.30.- à travers 1308 dossiers traités*

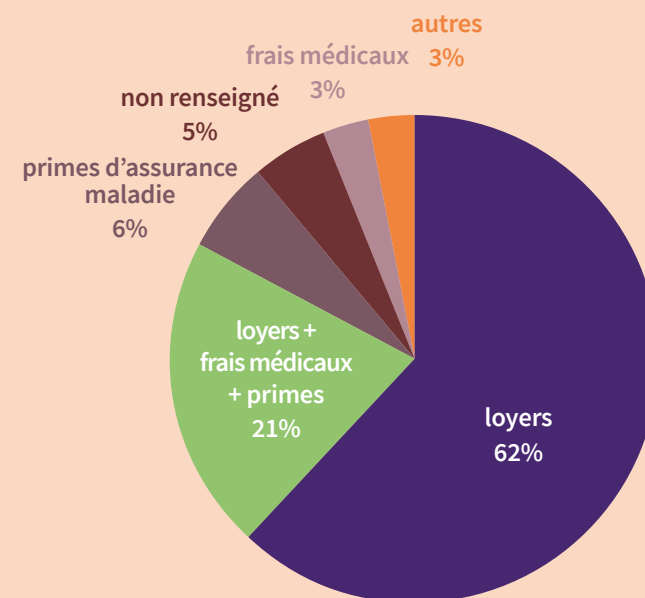
En 2020, pour répondre aux besoins quotidiens les plus urgents engendrés par la crise sanitaire, plus de CHF 5 millions issus de dons de la Chaîne du Bonheur avaient été distribués par une dizaine d'organisations membres, permettant de venir en aide à plus de 4'000 ménages. Afin de poursuivre l'aide aux personnes affectées par les répercussions économiques et sociales de la pandémie, le CAPAS a ensuite constitué un Fonds Urgence COVID, visant à répondre aux demandes d'aide financière urgente. Doté d'un fonds de CHF 2'2 millions, il a été alimenté par le Fonds genevois de la Loterie Romande.

Les bénéficiaires de ce Fonds Urgence COVID étaient des personnes de nationalité suisse ou étrangère, vivant dans le canton de Genève, qui subissaient une perte ou une diminution de revenus, tardivement, partiellement ou non couvertes par l'aide étatique ou par les assurances sociales ou encore qui faisaient face à de nouvelles charges engendrées par la pandémie : le Fonds a permis de soutenir le paiement de loyers (environ 80%), de frais médicaux ou primes d'assurance maladie, de dépenses courantes du ménage et de dépannages alimentaires. Les montants attribués par le Fonds étaient de maximum CHF 1'000.- pour une personne seule, CHF 1'500.- pour un couple et CHF 2'000.- pour une famille. Le montant moyen des aides distribuées était de CHF 957.-.

PROFIL

Il ressort des données récoltées au sein des différentes associations que les bénéficiaires étaient aux 2/3 des personnes seules et sans titre de séjour. La moitié environ avait pour secteur d'activité l'économie domestique.

CHARGES COUVERTES



Au total, 2'185 aides ont été distribuées pour un montant de CHF 2'183'172.30.- Les associations et le CAPAS ont perçu CHF 104'024.- pour couvrir les charges administratives, soit 4.73% du total du Fonds. Au 31.12.2021, il reste un solde de CHF 4'827.70.- à distribuer.

Les 10 associations membres du CAPAS qui ont redistribuées ces aides sont : Aspasia, Le BCAS (Bureau Central d'Aide Sociale), Caritas Genève, le CCSI (Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève), le Centre Social Protestant (CSP), Groupe santé Genève, F-Information, SOS Femmes.

*par «dossier» traité on entend une personne ou groupe familial ayant reçu de l'aide, que ce soit en un ou plusieurs versements.

le projet *Laveries*

+ 4'462 cartes distribuées en 2021

+ un budget de CHF 40'000.-

+ porté par 3 associations membres et géré administrativement par le CAPAS

Lancé en 2019, le projet *Laveries* répond à un besoin essentiel d'accès à l'hygiène pour les personnes en situation de précarité. Son but est de favoriser un accès libre et autonome à une prestation de lessive de proximité, intégrée dans la vie de quartier. Cette prestation permet d'améliorer concrètement les conditions de vie de plusieurs centaines de personnes et familles démunies à Genève.

Elaboré par le CARÉ, l'Armée du Salut, l'Association pour le Bateau Genève et Carrefour Rue¹, le projet est mis en œuvre en partenariat avec l'entreprise Lavorent qui participe en proposant des cartes de lessive à tarif préférentiel. Les bénéficiaires peuvent se rendre tous les 15 jours auprès des associations pour recevoir ou faire recharger une carte contenant la valeur d'une lessive et un séchage à faire dans un des 4 salons laverie accessibles (2 rive droite, 2 rive gauche). Cette disposition permet un panachage géographique au plus proche des besoins et lieux de vie des personnes concernées.

Dès sa mise en place, la prestation *Laveries* a rencontré un succès considérable, qui s'est vite élargi au-delà du cercle « habituel » des bénéficiaires des organisations porteuses du projet. Bon nombre de personnes ont ainsi eu – et ont toujours – recours à cette prestation, sans pour autant souhaiter bénéficier des autres services proposés dans les structures distributrices de cartes (nourriture, ateliers, hébergement, etc.). Par ailleurs, l'augmentation du nombre de personnes en situation de grande précarité due au Covid-19 s'est traduite par une forte augmentation de la demande.

Le projet est géré administrativement et financièrement par le CAPAS avec une subvention de l'Etat de Genève. Les frais de fonctionnement et de personnel ont été absorbés par les associations porteuses du projet.

¹ Carrefour Rue s'est retiré du projet fin 2019 afin de se concentrer sur le Point d'Eau, qui dispose d'un service de lessives complémentaire au dispositif *Laveries*.

consultation sur l'avant-projet LAS

L'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et les nouvelles formes de précarité apparues au fil du temps ont conduit l'Etat à se pencher sur une refonte de complète de l'aide sociale. Le CAPAS a répondu à cette consultation par une prise de position commune.

A la suite de la consultation publique organisée par le Département de la Cohésion Sociale du canton de Genève, le CAPAS a tenu en décembre 2021 une séance plénière au cours de laquelle ses membres ont été invités à élaborer une réponse collective à la mise en consultation publique de l'avant-projet de Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LAS). Cet avant-projet de loi a pour objectif d'opérer une refonte de l'approche genevoise d'assistance publique, fondée actuellement sur la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI – J 4 04), du 22 mars 2007.

La séance de travail a abordé le projet de loi sous l'angle de quatre thématiques : social, juridique & réseau, économie & emploi, santé & logement. Chaque participant.e a été invité.e à se prononcer sur les articles de la nouvelle loi, tant du point de vue de leur énonciation que de leur esprit. Les nouveautés proposées par l'avant-projet de loi, de même que ses lacunes ou ses angles morts, ont ainsi fait l'objet d'une discussion.

Les articles de la LAS ont été examinés à la lumière de trois critères d'évaluation, la pertinence, ce qui serait à modifier, ce qui serait à rejeter ou qui est déploré.

D'une manière générale les membres ont salué à la fois les intentions et les avancées que laisse entrevoir la nouvelle loi. Ils ont unanimement approuvé l'abandon du CASI et le projet d'accompagnement social, tout comme la mention de la problématique du non-recours et de l'implication active du réseau associatif et des acteurs de la société civile dans le dispositif de l'accompagnement social et de la lutte contre la précarité.

L'intégration dans la loi de nouvelles dimensions telles que la santé et le logement est largement appréciée, tout comme les nouvelles franchises sur le revenu, notamment en faveur des jeunes.

RÉSERVES ET INTERROGATIONS

Le CAPAS a accueilli avec enthousiasme l'avant-projet de la LAS. Une douzaine de membres ont pris le temps d'émettre des réflexions et des critiques à l'égard du nouveau texte. A ce titre, les réserves et les interrogations exprimées concernaient notamment la mise en œuvre des différents volets de la loi et les moyens qui y seront dédiés, que seuls le processus politique et le règlement d'application permettront de clarifier. Or, au vu de ses ambitions, la LAS demeurera en partie lettre morte si des ressources humaines et financières suffisantes n'y sont pas affectées.

consultation sur l'avant-projet LAS

Les membres se sont interrogés également sur le projet d'accompagnement social, dans la mesure où une « collaboration active » est exigée de la personne bénéficiaire. Celle-ci étant exclusivement laissée à l'appréciation de l'assistant.e social.e de l'Hospice général, ils ont relevé le risque de réintroduire une forme de CASI. À tout le moins, il conviendrait de prévoir la création d'une instance indépendante de l'Hospice général pour servir de médiation entre les professionnel.le.s et les usagers.ères.

Au regard de leur expertise de terrain, les membres du CAPAS ont souligné une autre lacune dans le projet de loi: la nécessité de dissocier l'octroi de l'aide d'une adresse de domicile, par exemple pour une personne séparée qui n'a pas réussi à trouver un nouveau logement. Par ailleurs, le mécanisme du forfait sur l'entretien a fait l'objet d'une réserve, sachant que les personnes inscrites à l'aide sociale peuvent connaître des difficultés de gestion de leur budget.

Si les membres ont applaudi à l'abandon du barème 2 tel qu'existant dans la LIASI, ils ont regretté cependant le maintien d'une différenciation des traitements rééditant une logique d'exclusion à l'égard de certains segments de la population.

Les participant.e.s ont également déploré également que les avancées proposées dans la nouvelle loi se limitent aux personnes bénéficiaires d'une aide financière. C'est le cas notamment de la détection précoce des problèmes de santé, de l'aide au logement et des prestations en matière de désendettement. L'ensemble de ces avancées devraient être étendues à toutes les personnes qui bénéficient d'un accompagnement social.

Enfin, si l'esprit transversal et de collaboration interinstitutionnelle de la nouvelle loi a été salué par les membres, plusieurs entités du réseau socio-sanitaire manquent à l'appel. C'est le cas de l'OCE et des associations pour l'insertion et la réinsertion professionnelles, par exemple, ou encore de l'AI et d'autres acteurs pour les mesures en faveur de la santé.

La synthèse de cette séance a été rédigée et transmise en janvier 2022 au Département de la Cohésion Sociale. 12 membres ont participé à cette consultation et prise de position commune: 022 Familles, Association Catholique d'Action Sociale et Éducative (ACASE), Aux 6 logis, Camarada, Caritas Genève, Carrefour Rue, Centre de Contact Suisses Immigrés Genève (CCSI), Centre de la Roseraie, Centre de rencontre et de formation pour les femmes migrantes

(CEFAM), Centre Social Protestant (CSP), Découvrir, Groupe santé Genève, Office Protestant de Consultations Conjugales & Familiales (OPCCF), EPER - Entraide Protestante Suisse, Orangerie entreprise d'insertion, Parole.

le Bureau d'information Sociale (BiS)

Les principaux acteurs de l'action sociale genevoise et plusieurs partenaires se sont associés pour mettre sur pied une expérience inédite et innovante de lutte contre le non-recours aux aides sociales qui fait partie des préoccupations majeures de nombre d'entités membres du CAPAS.

La crise sanitaire, sociale et économique liée à l'épidémie de COVID-19 a fortement impacté la population genevoise déjà en situation de précarité. Dans le cadre de la pandémie, la recherche qu'a menée le Prof. Bonvin « La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève: conditions de vie et stratégies de résilience » a mis en évidence le non-recours aux aides institutionnelles ou associatives par les personnes dans le besoin. Un phénomène souvent dû à un manque d'information et à l'ignorance de l'existence des services d'aides. Fort de ce constat, les principaux acteurs de l'action sociale genevoise et plusieurs partenaires se sont associés pour créer le Bureau d'information sociale (BiS).

Le BiS a permis, dans sa phase pilote d'une année (de novembre 2020 à décembre 2021), et dans six lieux d'implantation différents sur le territoire, d'accueillir, d'informer et d'orienter toute personne à propos de l'accès aux prestations sociales. Le BiS a été pensé comme un dispositif bienveillant, gratuit, accessible sans rendez-vous et de manière anonyme à toute personne qui le sollicite. Il repose en grande partie sur les travailleuses sociales et travailleurs sociaux (TS) des trois principaux acteurs de l'action sociale (Hospice général, communes et associations). En une année d'activité et 43 sessions, le BiS a accueilli et informé 1300 personnes qui ont principalement sollicité une aide pour obtenir des prestations financières.



Aide alimentaire



Soutien financier



Accès aux soins médicaux



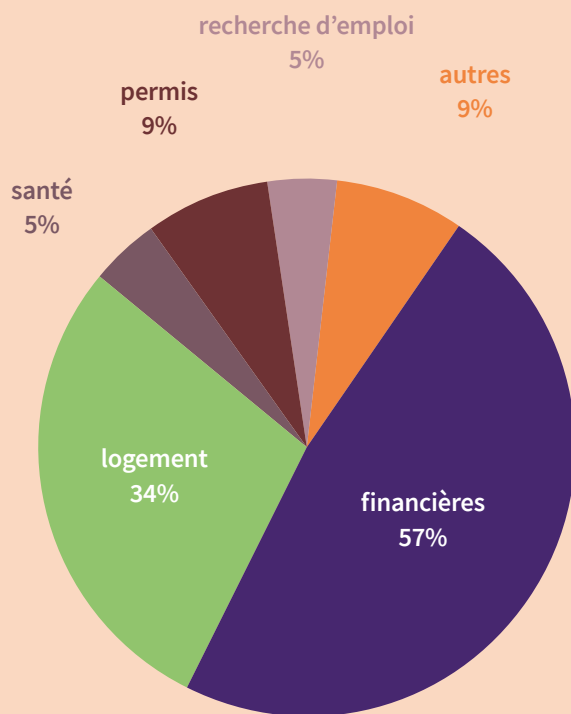
Soutien social et administratif



Aide au logement

le Bureau d'information Sociale (BiS)

PROBLÉMATIQUES



* le total des pourcentages est supérieur à 100% car les répondant-e-s ont eu la possibilité de mentionner plusieurs problématiques.

Des associations membres du CAPAS (EPER - Entraide Protestante Suisse, Caritas Genève, Centre Social Protestant (CSP), Croix-Rouge genevoise (CRG), Aux 6 Logis, SOS Femmes) ont participé à tour de rôle et en déléguant des TS. Leur expertise complémentaire à celles des communes et de l'Hospice général ont permis un partage de connaissance et une importante synergie.

L'identification des problématiques ayant conduit les personnes à s'adresser au BiS a débuté à partir du 11 février 2021 et ne couvre pas les sessions qui se sont déroulées à l'Eglise St-Pie X.

Les catégories ne sont pas exclusives et certaines personnes sont concernées par plusieurs problématiques, raison pour laquelle l'addition des pourcentages excède 100%.

Les TS du BiS ont orienté les personnes vers une ou plusieurs associations membres du CAPAS dans 1/3 des cas, vers un centre d'action social dans 1/4 des situations et vers les services communaux dans 15% des cas.

Pour les autres orientations, une réponse a pu être donnée sur place une fois sur quatre. Le monitoring ne permet cependant pas de savoir si la réponse a été satisfaisante pour la personne ou s'il n'y avait pas de «bonne» orientation, comme cela s'est parfois produit pour les personnes sans statut après la fin des aides liées à la crise du coronavirus.

Fin 2021, la phase pilote du BiS a pris fin et le dispositif s'est arrêté. Elle pourrait laisser place à un BiS installé dans un lieu fixe sur le territoire de la Ville de Genève pour les années à venir.

vers un modèle de gouvernance partagée

Commencé à la fin du deuxième semestre 2020, le travail sur la gouvernance du CAPAS s'est poursuivi intensivement en 2021, puisque le Comité du CAPAS s'est réuni près d'une douzaine de fois en tout pour parcourir et redéfinir le cadre d'action de l'association.

POUR QUELS BESOINS?

Le Comité et la coordination du CAPAS ont jugé cet investissement indispensable pour :

- Répondre à une croissance importante de l'organisation
- Formaliser le cadre de travail de la coordination du CAPAS
- Savoir mieux s'insérer dans les enjeux socio-politiques
- Pouvoir mieux réagir aux sollicitations de plus en plus nombreuses.
- Se doter d'outils adaptés aux enjeux financiers et de gestion des risques liés à la croissance
- Prendre plus en compte les besoins des membres et favoriser leur participation
- Davantage mettre en lumière le travail des membres et les besoins des personnes accompagnées.

AU TRAVERS DE QUELLES ÉTAPES ?

De janvier à juin 2021, les séances de travail ont servi successivement à atteindre les objectifs suivants :

- Clarification des rôles et des espaces de partage entre la coordination et le Comité
- Identification des besoins en matière de gouvernance partagée
- Définition des principes fondateurs
- Création de pôles de compétences et définition de leur mission, objets, activités et responsabilités
- Création d'un processus pour le portage de projet et la gestion des réponses urgentes.

AVEC QUEL DÉPLOIEMENT ?

Lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2021, les principes de gouvernance et les prochaines étapes ont été validés par les membres.

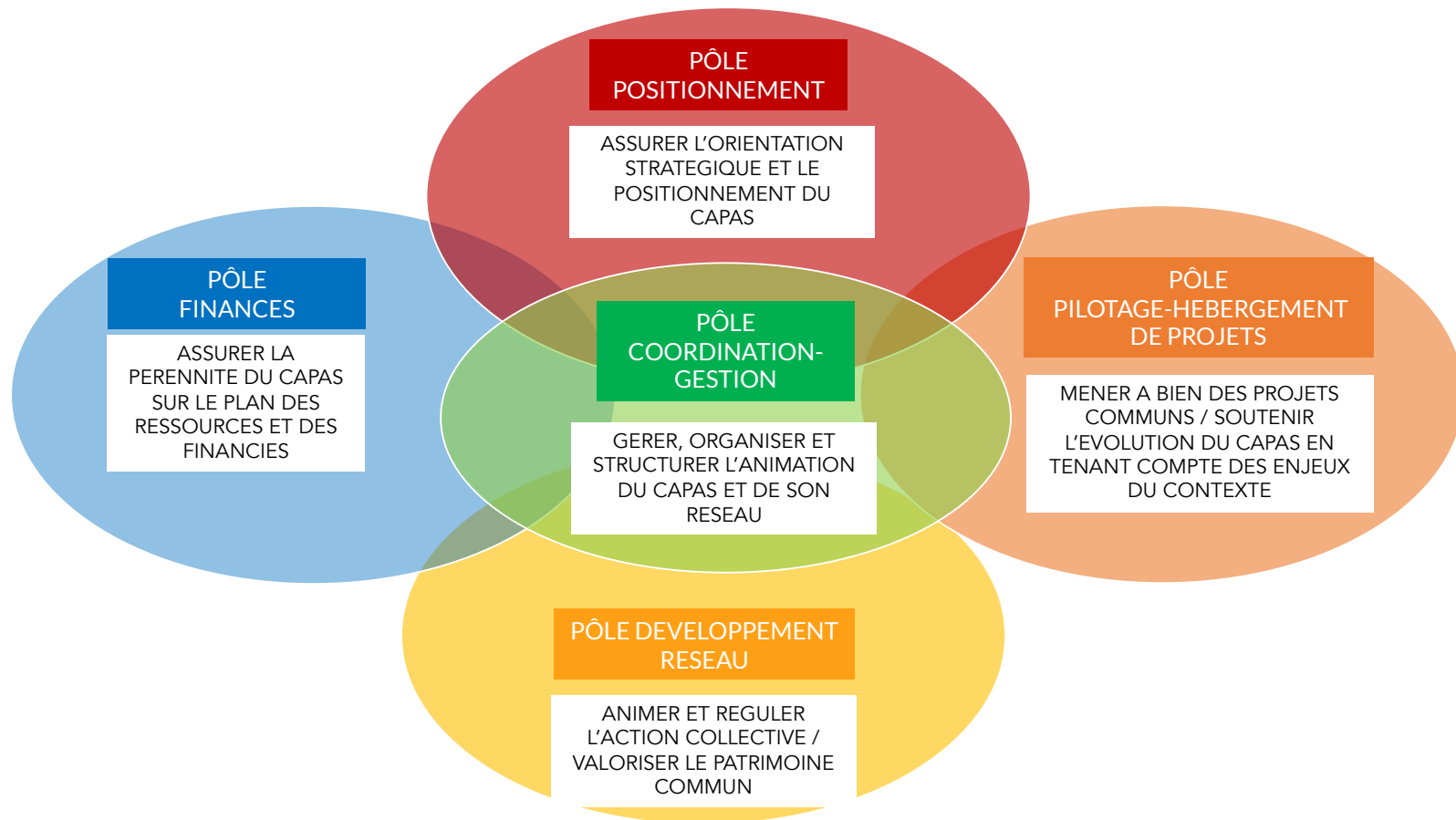
Dans cette suite, le Comité ayant été presque entièrement renouvelé, les travaux se sont concentrés sur l'intégration des nouveaux membres dans le processus en cours.

En raison du départ de Nathalie Favre, mais aussi en vue du prochain départ à la retraite de Geneviève Bordry, le recrutement d'une coordinatrice ad intérim a dû être priorisé, ce qui a freiné l'étape d'expérimentation qui était prévue à l'automne.

Les travaux ont cependant continué et ils se poursuivront sur la base de la vision présentée à l'AG 2021. Sur le plan de la gouvernance, l'automne 2021 a ainsi été consacré aux recherches de fonds visant à renforcer la coordination du CAPAS. En effet, après deux ans de travail intense, au vu des enjeux en présence et dans la perspective de déployer la gouvernance partagée le Comité a estimé nécessaire d'augmenter le temps de travail salarié. Plusieurs modèles de coordinations et d'hypothèses budgétaires ont été travaillés en vue de déposer une demande de soutien intégrant une masse salariale revue à la hausse.

La mise en place concrète des pôles de compétence ainsi que la définition du portage de projet et la gestion des réponses urgentes ont ainsi été reportées jusqu'à l'arrivée de la coordinatrice ad intérim, laquelle aura pour tâches prioritaires, début 2022, en collaboration avec le Comité, de collecter les besoins des associations et de clarifier les prestations du CAPAS et son positionnement.

vers un modèle de gouvernance partagée



des moyens pour nos actions

TRAVAIL SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre des travaux sur la gouvernance, en perspective du déploiement des espaces partagés et dans le but de préparer les bases utiles au développement de la politique et de la stratégie de l'association ainsi que de ses activités, le Comité s'est attelé à redéfinir le rôle et les tâches de la coordination, laquelle :

- Soutient les objectifs du Comité en les traduisant sous forme d'actions intégrées et partagées regroupées dans 5 pôles.
- Participe à créer les conditions favorables à la transversalité et à la coopération au sein du CAPAS.
- Encourage et soutient les collaborations et les partenariats entre les collectivités publiques, les institutions, les associations, les politiques et les fondations.
- Gère, organise et structure la gestion courante de l'association et l'animation de son réseau.

Les activités attendues dans le cadre de l'organisation en pôles de compétences ont été entièrement décrites, ainsi que les profils de compétences en découlant.

Les départs successifs des deux co-coordinatrices du CAPAS ont accéléré cet important travail, ce qui a permis d'adapter les futurs besoins en ressources humaines à l'évolution du CAPAS et au modèle de gouvernance en cours de définition.

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le Comité a, depuis 2020, avec les agences Alveo Design et Espace digital, et parallèlement au lancement de la plateforme RELATT, travaillé sur la définition d'une stratégie de positionnement et de communication du CAPAS en se fondant sur les valeurs et les forces de l'association. Fin 2021, il a validé un rafraîchissement de son identité visuelle et la création d'illustrations pour accompagner l'explication de ses différents champs de compétences. Cette charte éditoriale et visuelle revisitée, la définition d'audiences cibles et d'axes de communication seront mis en œuvre en 2022.

projets en développement 20-21

MISE EN ŒUVRE

A l'issue du travail sur la gouvernance (voir p.15) qui sera finalisé en 2022, le Comité et la coordination du CAPAS s'atteleront à la mise en place des pôles de compétence. Il sera fait appel aux associations membres, puisque le modèle se base sur l'intégration des compétences du terrain au sein des pôles. En donnant un rôle actif à ses membres, le CAPAS a pour but de les impliquer mais aussi de valoriser leurs compétences et de les engager sur les enjeux qui les concernent le plus. Dans le cadre de cette mise en oeuvre, le travail se poursuivra sur le volet RH afin d'assurer la coordination des pôles. Le déploiement de la stratégie de communication, à travers, premièrement, la refonte du site internet et une meilleure clarification de la communication à l'interne et à l'externe fera partie intégrante de cette évolution globale.

RELATT

En 2020, RELATT, plateforme numérique de partage de connaissances et d'informations sociales, a été lancée. Plus de 47 associations membres du CAPAS ainsi qu'une dizaine de faitière y participent activement, épaulées par son concepteur, Jonas Dumas. Cette année encore, une attention particulière sera portée sur une appropriation de la plateforme par les membres qui ne l'auraient pas encore pleinement investie, en les accompagnant dans la démarche et en leur montrant son potentiel pour la collaboration inter-associative et le partage de compétences. Le nouveau site internet du CAPAS intégrera automatiquement les actualités, offres d'emploi, expertises et événements annoncés par les associations sur la plateforme afin de centraliser l'information et d'en favoriser son partage de façon ciblée et dynamique.

ATELIERS GOUVERNANCE PARTAGÉE ET LEADERSHIP COLLABORATIF

La levée des restrictions sanitaires a enfin permis de proposer aux membres une série d'ateliers sans cesse repoussés depuis 2020. Le premier semestre 2022 sera consacré à une série de 7 ateliers conduits par Yvan Constantin, de Hypso (3 pour les comités, 3 pour les directions, 1 tandem). Les ateliers sont destinés à acquérir des outils et des méthodes se rapportant à un pilotage différent des associations, générant plus de sens, de cohérence et de facilitation collaborative, en prenant du recul et en échangeant avec ses pair.e.s. D'autres ateliers sur les ressources humaines devraient être proposés dans la seconde partie de l'année.

organes directeurs

2021 a été une année particulièrement éprouvante pour le Comité du CAPAS qui a perdu successivement deux membres de son Comité, estimé-e-s collègues et ami-e-s, Roxane Aubry et Alfredo Camelo.

Nous regrettons infiniment cette perte et saluons leur engagement au profit des bénéficiaires et des valeurs portées par le secteur associatif.

Jusqu'à l'AG 2021

PRÉSIDENT

Alain Bolle (Centre Social Protestant)

VICE-PRÉSIDENTE

Roxane Aubry (SOS Femmes)

TRÉSORIER

Fabrice Roman (Centre de la Roseraie)

MEMBRES

Sophie Buch (Pro Juventute)

Alfredo Camelo (Pluriels)

Caroline Eichenberger (Camarada)

Muriel Golay (Centre LAVI)

Valérie Spagna (Accueil de Nuit)

À partir de l'AG 2021

PRÉSIDENT

Alain Bolle (Centre Social Protestant)

CO-VICES-PRÉSIDENTS

Ollivier Gross (022 familles)

Camille Kunz (Caritas Genève)

TRÉSORIÈRE

Laura Magdalena
(Croix-Rouge genevoise)

MEMBRES

Daria Clay (Le cœur des grottes)

Caroline Eichenberger (Camarada)

Muriel Golay (Centre LAVI)

Christian Wilhelm
(Carrefour Addiction - FEGPA)

COORDINATION 2021

Geneviève Bordry et **Nathalie Favre**

Départ de Nathalie Favre, co-coordinatrice du CAPAS

Nathalie Favre, co-coordinatrice du CAPAS, a quitté ses fonctions le 30 juin 2021. Elle a été, avec Geneviève Bordry, l'une des forces fondatrices du Collectif. Convaincue de la nécessité de mettre sur pied un espace commun, elle a largement contribué à la naissance du CAPAS, puis a participé à son développement en défendant, tout au long de ces années, les valeurs phares du CAPAS que sont la promotion du mouvement associatif, la mise en valeur de l'expertise de ses membres, la création de dialogue et de coopération inter-associatifs et l'émulation de l'intelligence collective. Le Comité la remercie sincèrement de son engagement au profit du CAPAS et lui souhaite le meilleur pour la suite de ses activités.

comptes

- **fonds récoltés**
- **rapport de l'organe de révision**
- **comptes**

fonds récoltés

Subventions reçues

**CANTON DE GENÈVE -
DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE**
pour le portage du projet Laverie
obtenu CHF 27'745.-

**CANTON DE GENÈVE -
DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE**
obtenu CHF 40'000.-

VILLE DE GENÈVE
obtenu CHF 25'000.-

VILLE D'ONEX
obtenu CHF 1'000.-

LOTÉRIE ROMANDE
pour l'alimentation du Fonds Urgence COVID
obtenu CHF 2'200 000.-

Dons reçus

CATEPILLAR SÀRL
obtenu CHF 2'000.-

FONDATION PRIVÉE GENEVOISE
obtenu CHF 40'000.-

FONDATION ANDRÉ & CYPRIEN
dont CHF 25'000.- affectés pour le Fonds d'Urgences
obtenu CHF 50'000.-

Cotisations des membres

49 ASSOCIATIONS
obtenu CHF 62'000.-

rapport de l'organe de révision



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres du
Collectif d'Associations pour l'Action Sociale (CAPAS), Genève

Genève, le 13 avril 2022

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds, tableau de financements et annexe) du Collectif d'Associations pour l'Action sociale (CAPAS), Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, notamment la RPC 21, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, notamment la RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA


Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable


Alain Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Compte de résultat

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021

AU 31 DÉCEMBRE 2021

AVEC CHIFFRES DE L'ANNÉE

COMPARATIVE EN FRANCS SUISSES

ACTIFS	2021	2020
Actifs circulants		
Liquidités	139'066	346'450
Comptes de régularisation actif	43'262	22'421
Total actifs circulant	182'328	368'871
Actifs immobilisés		
Cautions loyers	9'000	9'000
Mobilier	11'480	-
Total actifs immobilisés	20'480	9'000
TOTAL ACTIFS	202'808	377'871

PASSIFS		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	25'722	13'932
Créanciers sociaux et fiscaux	135	77'586
Comptes de régularisation passif	9'450	8'684
Total capitaux étrangers à court terme	35'307	100'202
Fonds affectés		
Fonds affecté Communication	40'283	47'750
Fonds affecté Développement de projets	42'662	50'774
Fonds affecté Organisation et pilotage	41'000	-
Fonds affecté Laverie	3'353	-
Fonds affecté d'urgences	25'000	-
Fonds affecté « Cause - Femmes 2020-2021 »	-	174'604
Fonds affecté Urgences Covid	5'828	-
Total Fonds affectés	158'126	273'128
Fonds propres		
Résultats reportés	4'541	32
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)	4'834	4'509
Total Fonds propres	9'375	4'541
TOTAL PASSIFS	202'808	377'871

Compte de résultat

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021

AU 31 DÉCEMBRE 2021

AVEC CHIFFRES DE L'ANNÉE

COMPARATIVE EN FRANCS SUISSES

REVENUS D'EXPLOITATION	2021	2020
Subventions		
Subventions Etat de Genève	67'745	48'255
Subventions Loterie Romande	2'200'000	–
Subventions Ville de Genève	25'000	1'112'414
Subventions autres communes	1'000	17'316
Total subventions	2'293'745	1'177'985
Autres produits		
Cotisations	62'400	57'850
Dons reçus	92'000	432'230
Autres Produits	320	464
Total autres produits	154'720	490'544
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	2'448'465	1'668'529
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges directs d'activités et de projets		
Charges directs de projets	2'227'284	271'825
Total charges directs d'activités	2'227'284	271'825
Charges de personnel		
Salaires	21'802	952'229
Charges sociales	2'083	155'728
Honoraires Coordination	65'476	77'616
Autres frais de personnel	2'132	9'855
Indemnités reçues des assurances	–	-9'726
Total charges de personnel	91'493	1'185'701

Compte de résultat

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021

AU 31 DÉCEMBRE 2021

AVEC CHIFFRES DE L'ANNÉE

COMPARATIVE EN FRANCS SUISSES

Frais généraux		
Frais de locaux	30'450	11'585
Frais administratifs et informatiques	27'525	36'343
Frais de communication, déplacement et représentation	3'146	2'226
Frais bancaires et financiers	304	297
Amortissements	3'827	-
Total frais généraux	65'252	50'451
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2'384'029	1'507'976
RÉSULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS		
	64'436	160'552
- Attribution aux Fonds affectés	-2'293'745	-1'467'029
+ Utilisation des Fonds affectés	2'234'143	1'310'986
Mouvement net des Fonds affectés	-59'602	-156'043
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE - Bénéfice / (perte)	4'834	4'509

remerciements 2021

Fondations et entreprise

Loterie romande
Fondation André & Cyprien
Fondation privée genevoise
Caterpillar

Institutions publiques

Canton de Genève - Département de la cohésion sociale (DCS)
Ville de Genève - Département de la cohésion sociale et solidarité (DCSS)
Commune d'Onex

**ET DE CHALEUREUX REMERCIEMENTS À TOUTES LES
PERSONNES ET ASSOCIATIONS QUI SE SONT ENGAGÉES AUX
CÔTÉS DU CAPAS POUR RENFORCER SON DÉVELOPPEMENT.**

plus-values du CAPAS

- ÉTUDES ET ANALYSES TRANSVERSALES
DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES
- ÉLABORATION COMMUNE DE SOLUTIONS INNOVANTES
- MUTUALISATION DES COMPÉTENCES, DES EXPERTISES
ET DES DONNÉES INFORMATIONNELLES SOCIO SANITAIRES